

AVIS DE DELIVRANCE

CNR indique qu'il a été conclu le **28/08/26**, sous la référence **19285 bis**, un titre d'occupation du domaine public qui lui a été concédé sur la commune de **PIERRELATTE**, une mise à disposition :

de terrains, d'une longueur de 1223 mètres linéaires environ, les terrains concernés figurent au cadastre de la manière suivante :

SECTION	NUMERO
OX	196
OX	930
AK	120
AM	40
AO	8
YD	63
YD	76
OZ	190
OZ	381

Commune	Type	Longueur
Pierrelatte	HTAA	17.254843
Pierrelatte	HTAS	1024.6463
Pierrelatte	BTA	181.350065
Total		1223.25121

le tout figurant sur le(s) plan(s)/la(les) vue(s) aérienne(s) de situation ci-après.

Ce titre est consultable sur demande à l'adresse suivante en précisant la référence **19285 bis** :

- @cnr.tm.fr,
- OU *Direction des Territoires Rhône Aval - Equipe Domaniale – 25 bis chemin des rocailles, BP 194 - 30401 Villeneuve les Avignon Cedex.*

Cette conclusion peut faire l'objet d'un recours, dans un délai de deux mois à compter de la publication du présent avis, ceci auprès du Tribunal administratif de Grenoble, situé au 2 place Verdun.
Téléphone : 04.76.42.90.00. Télécopie : 04.76.42.22.69 - greffe.ta-grenoble@juradm.fr

Le présent avis a été mis en ligne le **03/09/2026**.







